

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### **1 - Dénomination du pouvoir adjudicateur**

Madame Karine CLAUDE, Présidente de la Commission Syndicale de Gestion des Biens Indivis – Hôtel de Ville – 88120 VAGNEY

Correspondant : Monsieur Rémi DECOMBE, Secrétaire Administratif de la Commission – Hôtel de Ville – 12 Place Caritey – 88120 VAGNEY.

Tél : 03.29.24.99.02

Fax : 03.29.24.86.50.

Courriel : [mairie.dgs@vagney.fr](mailto:mairie.dgs@vagney.fr)

Activité principale du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### **2 - Procédure de passation**

Procédure adaptée (article L. 2123-1 du code de la commande publique et article R. 2123-1 du même code).

### **3 - Type de marché et nomenclature**

Marché public de services d'assurances

Lot Unique : Classification CPV : 66515200-5 ; 66516000-0 ; 66513100-0

### **4 - Objet du Marché**

Exécution de prestations d'assurances multirisques en un seul lot : dommages aux biens et propriétés, responsabilité civile générale de la Commission, protection juridique de la collectivité.

### **5 – Durée du marché ou délai d'exécution**

48 mois, soit du 01/01/2021 au 31/12/2024.

Le présent marché comporte une faculté de reconduction pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

### **6 – Variantes**

Les variantes sont autorisées et font l'objet d'un chiffrage distinct de l'offre de base.

### **7 - Conditions relatives au marché**

Modalités de paiement : Règlement annuel par mandat administratif avec application d'un délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de l'avis de cotisation à déposer sur le portail chorus pro.

### **8 - Critères d'attribution des offres**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération

- Nature et étendue des garanties et franchises : 40% ;
- Prix des prestations : 40% ;
- Modalités et procédures de gestion des sinistres et dossiers : 20%.

### **9 - Date limite de réception des candidatures :**

Lundi 30 Novembre 2020 – 18 h 00.

### **10 - Obtention du dossier :**

- par téléchargement sur le site internet : [www.vagney.eu](http://www.vagney.eu)
- par téléchargement sur le profil d'acheteur de la SPL X Demat : <https://www.spl-xdemat.fr/Xcontact/CG88001.html>
- par téléchargement sur le site de l'association des Maires des Vosges : <http://www.maires88.asso.fr/PortailAchatPublic/PortailAchatPublic/DEFAULT.ASP>

#### **11 - Lieu de réception des candidatures**

Les soumissionnaires doivent impérativement transmettre leur réponse par voie électronique sur le profil d'acheteur de la SPL X DEMAT mais la signature électronique est facultative.

Les candidatures seront exclusivement rédigées en langue française ou accompagnée d'une traduction assermentée.

Unité monétaire utilisée : Euro (€).

Les pièces à fournir sont détaillées dans le règlement de consultation.

**12 – Voie de Recours** : Tribunal Administratif de NANCY – 5, place de la Carrière – 54000 NANCY

**13 - Date d'envoi de l'avis à la publication** : **lundi 26 octobre 2020.**